

2 animateurs jeunesse

Référence : 3134-26-1291/SR du 28 août 2026

Employeur : Mairie de Nouméa



Corps ou Cadre d'emploi / Domaine : animateur socio-éducatif

Direction : de la politique de la Ville

Service : vie de la cité

Durée de résidence exigée pour le recrutement sur titre : /

Lieu de travail : Nouméa

Poste à pourvoir : immédiatement

Date de dépôt de l'offre : Vendredi 28 août 2026

Mission ponctuelle de 12 mois

Date limite de candidature : Vendredi 18 septembre 2026

Détails de l'offre :

Dans le cadre du pacte de refondation économique et sociale entre l'Etat et la Nouvelle-Calédonie, la ville de Nouméa recrute, pour les besoins du service vie de la cité de la direction politique de la Ville, deux animateurs jeunesse. Les postes sont à pourvoir dans le cadre d'une mission ponctuelle immédiatement et pour une durée de 12 mois.

La ville de Nouméa et ses 1 500 collaborateurs sont engagés quotidiennement au service des 86 000 Nouméens. Ils œuvrent au développement de la Ville avec plus de 200 équipements et services en lien avec les nombreux domaines de compétence dévolus à la Commune.

Placée sous l'autorité du secrétaire général adjoint en charge du pôle vie locale, la direction politique de la Ville a pour mission principale de répondre aux ambitions fixées par l'Exécutif municipal avec une Ville solidaire et à l'écoute des quartiers et de la population. Elle est composée de quatre services :

- le service du développement de la proximité ;
- le service prévention et insertion sociale ;
- le service vie de la cité ;
- le service coordination administrative et financière.

Au sein de cette direction, le service vie de la cité regroupe 3 sections : « actions jeunesse », « programmation et services de proximité » et « territoires ». Il est chargé notamment de l'animation de la vie de la cité et du développement des actions de proximité. La section « actions jeunesse » est composée de 5 agents et est chargée de la mise en oeuvre de la programmation jeunesse du dispositif « Pôle jeunesse ».

Missions :

Sous l'autorité du chef de section, l'animateur jeunesse contribue à renforcer le lien social avec les jeunes dans les quartiers de la ville de Nouméa.

Il est notamment chargé de :

- Mettre en place un projet socio-éducatif dédié à la jeunesse avec l'ensemble des acteurs Jeunesse ;
- Animer des activités adaptées à l'âge des participants et encourager activement le développement personnel des jeunes ;
- Construire une véritable relation avec les jeunes et leur environnement direct ;
- Accompagner les jeunes dans leur projet ;
- Elaborer et construire les animations conjointement avec le public, tout en pérennisant et en favorisant leur participation sur le long terme ;
- Concevoir, développer et diffuser des supports d'information qui soient adaptés à ce public spécifique ;
- Accompagner la dynamique du conseil local de la Jeunesse ;
- Réaliser toutes les activités contribuant à la réalisation des missions de la direction et confiées à l'agent par la hiérarchie.

Caractéristiques particulières de l'emploi :	L'agent retenu sera amené à travailler en soirée, certains week-ends et jours fériés. L'agent pourra également, en cas de besoin et sur demande de la hiérarchie, venir en renfort des autres personnels du service. L'autorisation de congé en période de vacances scolaires est soumise aux nécessités de service.
Profil du candidat	Savoir / Connaissance / Diplôme exigé : - Les candidats devront impérativement être titulaires du BPJEPS mention loisirs tous publics ou équivalent ; - Technique et pédagogie de l'animation ; - Connaissance des quartiers et de leur fonctionnement ; - Connaissance des techniques d'animation du numérique ; - Connaissance des milieux socio-éducatif, culturel et sportif ; - Mettre en œuvre une règle, une norme, une procédure et un protocole ; - Travailler en mode projet ; - Maîtrise de l'outil informatique et des outils Google Workspace (Drive, Docs, Sheets, Agenda et Messagerie) ; - Expérience professionnelle sur un poste similaire appréciée ; - Permis B exigé.
Contact et informations complémentaires :	Monsieur Yoan DELSART – Chef de la section actions jeunesse Courriel : yoan.delsart@ville-noumea.nc – Tél. : 27 07 92

POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE

Votre candidature doit **obligatoirement** comporter les documents suivants :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae (CV) détaillé ;
- la fiche de renseignements dûment complétée à [télécharger ici \(site DRHFPNC\)](#) ;
- l'attestation sur l'honneur de non bénéfice de la rupture conventionnelle à [télécharger ici \(site DRHFPNC\)](#) ;
- la photocopie des diplômes ;
- pour les fonctionnaires, l'arrêté de dernière situation administrative ;
- les justificatifs concernant la citoyenneté ou la durée de résidence ***si nécessaire*** (liste des pièces à fournir dans le document "notice explicative" à [télécharger ici \(site DRHFPNC\)](#)) ;
- pour les fonctionnaires, la demande de changement de corps ou cadre d'emploi ***si nécessaire*** (demande à [télécharger ici \(site DRHFPNC\)](#)).

Votre candidature, précisant la référence de l'offre, doit parvenir au maire de la ville de Nouméa **prioritairement** par :

- mail : mairie.recrutement@ville-noumea.nc

En cas d'impossibilité de candidater par le biais de la messagerie électronique, les dossiers de candidatures peuvent parvenir au maire de la ville de Nouméa par :

- Voie postale : BP K1 - 98849 Nouméa Cedex
- Dépôt physique : 16, rue du général Mangin Nouméa

Les candidatures de fonctionnaires doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique.

Toute candidature incomplète ne pourra être prise en considération.